



Marseille, le 1er juillet 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Point d'information au 1er juillet 2026 suite aux effondrements des planchers d'un immeuble en cours de réhabilitation par la SPLA-IN AMP (pour la production de logements locatifs sociaux) au 3 rue Halle Delacroix (13001)

Opérations de sécurisation

La SPLA-IN AMP (maître d'ouvrage), l'entreprise générale en charge du chantier et la maîtrise d'œuvre poursuivent les opérations de sécurisation du secteur :

- La purge des éléments jugés instables (souches de cheminées, poutres, tuiles, éléments de façade fragilisés ...) a été effectuée
- Le confortement de la totalité de la façade de l'immeuble par butonnage métallique a été finalisé ce matin 1er juillet 2026





Les opérations menées permettent aujourd'hui de réduire le périmètre de sécurité, sur lequel les habitants ont été évacués pour ne prendre aucun risque lors des premières phases d'analyse et de chantier.

Cette réduction permet la réintégration dans leurs appartements et locaux des habitants et commerçants des immeubles évacués du 4, 6A et 7 rue Halle Delacroix à compter du jeudi 2 juillet à 12h.

Les opérations de sécurisation du 3 rue Halle Delacroix se poursuivent pour la mise en sécurité totale et la réintégration des occupants des immeubles situés aux 1 et 3 rue Vacon dans les meilleurs délais possibles.

Les occupants et copropriétaires concernés seront régulièrement tenus informés.

Parallèlement, depuis le vendredi 19 juin, l'immeuble du 3 rue Halle Delacroix a été mis sous surveillance électronique connectée ce qui a permis de s'assurer de l'absence de mouvements.

Dispositif assurantiel

La SPLA-IN AMP a mis en place, pour les personnes physiques ou morales (propriétaires, locataires, commerçants...) ayant subi des dommages/préjudices consécutifs aux effondrements des planchers, une adresse e-mail dédiée leur donnant la possibilité de signaler et de transmettre toutes les informations nécessaires au traitement assurantiel de leur dossier : reclamation.sinistre@splain-amp.fr

La SPLA-IN AMP centralise ces demandes pour un traitement par les assurances concernées.

Prise de contact et information

La ville de Marseille informera individuellement les personnes évacuées de l'évolution du périmètre et des réintégrations possibles.

La SPLA-IN AMP a pris contact et organise actuellement des rendez-vous avec les propriétaires des immeubles avoisinants directement impactés par la situation.

Parallèlement, elle continuera à diffuser une information régulière sur l'évolution de la situation, à la fois sur la page d'accueil de son site internet et par voie d'affichage sur le barriérage chantier.

La réunion publique d'information sur les travaux d'aménagement des espaces publics de proximité (secteur Noailles) initialement prévue ce jour à 18h en mairie des 1^{er} et 7^e arrondissements est reportée à une date ultérieure.

Contacts presse:

Service presse Ville de Marseille
presse@marseille.fr
06 32 28 93 71

Elsa Berlioz
elsa.berlioz@splain-amp.fr
06 44 35 65 68